

L'INTERSYNDICALE DES PERSONNELS ONF DE LA DIRECTION TERRITORIALE SUD OUEST
CGT Forêt SNAF-UNSA Forêt SNTF SNUFFEN-Solidaires

Le 29 janvier 2010

Monsieur le Préfet de Région,

Comme précédemment (cf notre envoi du 28/10/2009), vous trouverez ci joint copie d'un courrier que l'Intersyndicale des personnels adresse au Directeur territorial de l'Office National des Forêts.

La dégradation de l'Office National des forêts et le conflit social qui y perdure depuis plus de 2 ans et demi, ont déjà été signalés à vos services par nos représentants à plusieurs reprises ces derniers mois, et notamment lors de notre dernière rencontre le 14 septembre 2009 à Toulouse : nous y avons notamment examiné l'apparence de concertation qu'entretient la Direction.

Hélas, rien n'a concrètement changé depuis cette date, même si la Direction se félicite d'avancées et d'une reprise de dialogue.

Nous sommes nous, plus modestes car beaucoup plus ambitieux pour les personnels que nous représentons et l'établissement ONF : nous assistons tout au plus à une reprise d'échanges au cours de réunions d'informations....mais pas à une réelle écoute et prise en compte de nos demandes.

Notre démission du comité technique paritaire reste donc en vigueur (CTP).

Suite à des accidents graves et une tentative de suicide, il aura fallu pratiquement 6 mois et notre retour au comité hygiène et sécurité (CHS) pour que nos demandes d'études sur les conditions de travail concernées soient écoutées (entendues restant à voir).

A ce motif, nous vous alertons et insistons de nouveau sur la déprime de l'ONF et de ses personnels, face à des réorganisations qui les broient et de réelles inquiétudes pour les missions qui sont les leurs alors que pourtant il n'a jamais été autant question d'Environnement.

Nous renouvelons donc notre demande d'un moratoire sur à l'organisation de l'ONF et la tenue d'une table ronde sur la forêt afin de pouvoir maintenir la réalisation efficace des missions de l'ONF, telles que définies par l'Etat.

Nous nous tenons à votre disposition pour faire un point de la situation.

Dans l'attente d'une prise en considération de cette demande, veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre respectueuse considération.

P.J. courrier du 29/01/2001 à M. le Directeur Territorial

Le Représentant	La Représentante	Le Représentant	Les Représentants
CGT Forêt	SNAF-UNSA-Forêt	SNTF	SNUFFEN-Solidaires
J. Buret			D. Dall'Armi
P. Hum	C. Larenaudie	C. Paugam	J.L. Pigeassou

P/ l'intersyndicale

